

## **2D BEST**

**Société par actions simplifiée**

**Au capital de 192 920 euros**

**Siège social : Zac des Grands Planchants – 7 Rue Robert Schumann**

**25300 PONTARLIER**

**RCS de BESANCON : 775 571 771**

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUILLET 2024**

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-quatre à 14h00, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président,

M. Bertrand DREZET, Gérant de la société EDENLYRE, associée, préside la séance.

Le Président constate que sont présents :

- M. Bertrand DREZET, Gérant de la société EDENLYRE, qui détient 996 actions sur les 1 060 actions composant le capital social numérotées 1 à 996.
- Mme Estelle DAL PAN, Président de la société ECOJULE, qui détient 64 actions sur les 1 060 actions composant le capital social numérotées de 997 à 1 060.

Soit tous les associés détenant ensemble et en pleine propriété 1 060 actions sur les 1 060 composant le capital social.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation des associés,
- Le rapport du Président,
- Le texte du projet de résolutions.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolution proposés, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Délégation de pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

**PREMIERE DECISION : Remplacement du Président démissionnaire**

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Christophe BECOULET en qualité de Président de la société à effet de cet instant.

En remplacement, l'assemblée générale désigne, en qualité de Président de la société :

- **La société EDENLYRE**, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 900 578 261, dont le siège social est situé 3 Rue du Moulin – 25520 ARC SOUS CICON, elle-même représentée par son Gérant en exercice M. Bertrand DREZET.

Pour une durée illimitée.

La Société EDENLYRE, représentée par Monsieur Bertrand DREZET, exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La Société EDENLYRE, représentée par Monsieur Bertrand DREZET, accepte ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

**Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME DECISION : Nomination d'un Directeur général**

L'assemblée générale nomme en qualité de Directeur général :

- **Madame Estelle Dominique, Guylaine DAL PAN**, née le 19 juillet 1975 à BESANCON (25), demeurant 67 avenue de Neuchatel - 25300 PONTARLIER,

Pour une durée illimitée.

Madame Estelle DAL PAN déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

**Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME DECISION : Délégations de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités**



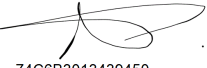
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

**Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

\*\*\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés et par le Président.

<p><b>Pour la société EDENLYRE, Monsieur Bertrand DREZET</b> <i>Signature précédée de la mention :</i> « <i>Bon pour acceptation des fonctions de Président</i> »</p>	<p>Bon pour acceptation des fonctions de Président</p> <p>Signé par :  A4813DFC9A56476...</p>
<p><b>Pour la société ECOJULE, Madame Estelle DAL PAN</b></p>	<p>Signé par :  74C6B3013439450...</p>
<p><b>Madame Estelle DAL PAN</b> <i>Signature précédée de la mention :</i> « <i>Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général</i> »</p>	<p>Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général</p> <p>Signé par :  74C6B3013439450...</p>